

Sapeur-pompier

Incendies, accidents de la route... le sapeur-pompier est sur tous les fronts. Volontaire, professionnel ou militaire, il exerce un métier à risque, qui demande une solide vocation.

Nature du travail

Le sapeur-pompier intervient dans toutes sortes de situations. Muni de gants et d'un casque, ce soldat du feu éteint les incendies de forêt ou d'immeuble. Il évacue les personnes en cas d'inondation, d'explosion, de tremblement de terre... Professionnel des secours, il administre les premiers soins aux accidentés de la route, aux personnes victimes de noyade, de brûlures, d'asphyxie, de malaise sur la voie publique...

Il existe des équipes de pompiers spécialisées dans les zones difficiles d'accès (puits, grottes, ravins), qui utilisent des méthodes de spécialistes de la montagne ou de la spéléologie, et des équipes d'hommes-grenouilles pour les recherches sous-marines. Certains pompiers accompagnés de chiens prennent en charge les recherches de personnes (disparitions, tremblements de terre). D'autres interviennent lors des accidents industriels (pollution chimique ou radioactive par exemple).

Si l'urgence reste le credo des sapeurs-pompiers, leurs compétences sont également utilisées pour prévenir les risques de sinistres. Un pompier peut ainsi étudier des dossiers concernant la construction d'établissements recevant du public (écoles, hôpitaux, centres administratifs...) au sein d'une commission de sécurité. Sur place, il effectue des visites de contrôle des systèmes de sécurité avant l'ouverture du bâtiment au public.

Conditions de travail

Un sapeur-pompier peut avoir un statut civil ou militaire. Au sein de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ou dans le bataillon des marins-pompiers de Marseille, il est militaire, rattaché au ministère de la défense. Dans les autres grandes agglomérations, les pompiers sont des civils. Il s'agit soit de pompiers professionnels placés sous la responsabilité des collectivités locales, soit de pompiers volontaires effectuant des interventions en plus d'une autre activité ou pendant leurs études.

Salariés à temps plein, les pompiers professionnels sont affectés aux centres de secours locaux et aux services départementaux d'incendie et de secours. Leur mode de vie s'inspire de celui des militaires : vie en caserne, hiérarchie, grades... Ainsi, un sapeur-pompier de 2^e classe est encadré par un sous-officier confirmé ou un lieutenant. De même, la discipline et l'esprit d'équipe sont importants dans un métier où l'efficacité prime. Ceux qui choisissent cette voie à temps plein doivent pouvoir s'adapter aux contraintes de disponibilité. Lorsqu'il est de garde, un pompier est de service 24 ou 48 heures d'affilée, puis s'arrête pour un repos de la même durée. Les jours comme les nuits peuvent être chargés, surtout dans les grandes villes.

En moyenne, un sapeur-pompier de 2^e classe gagne entre 1 450 et 1 800 euros brut par mois, un lieutenant entre 2 100 et 3 250 euros. Quant aux pompiers volontaires, ils perçoivent une indemnité de 6 à 10 euros de l'heure, suivant leur grade.

Profil

Dévouement, altruisme, courage ... mais aussi sang-froid, prudence et efficacité sont des qualités essentielles pour exercer cette activité. Confronté à des urgences très diverses, le sapeur-pompier sait observer et évaluer rapidement une situation. Il possède des réflexes sûrs, une excellente condition physique (l'entraînement est important) et une bonne résistance psychologique.

Sources et ressources

Publication Onisep :

[Les Métiers de la défense, Parcours, 2004, Onisep](#)

Adresses Utiles :

- Bataillon des marins-pompiers de Marseille, bureau du recrutement, 13303, Marseille, 04 96 11 76 43

Site web : <http://www.marinspompiersdemarseille.com>

- Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, bureau des ressources humaines, section recrutement, 75823, Paris, 0800 112 018

Site web : <http://www.bspp.fr>

- Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, 75011, Paris, 01 49 23 18 18

Site web : <http://www.pompiersdefrance.org>